


 **Durée**  
Variable

 **Lieu**  
Sorgues  
Bollène

 **Groupe**  
De 4 à 10 personnes

 **Tarif**  
240 euros

### ■ Prérequis

Avoir 17 ans

PSE 1 à jour de formation continue

### ■ Public concerné

Toute personne titulaire du PSE 1

### ■ Objectifs

- Le candidat au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique doit être capable de :
- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique

### ■ Compétences visées

- Natation : 2 entraînements par semaine
- Règlementation BNSSA
- Epreuves éliminatoires :
  - Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
  - Parcours de sauvetage avec palme, masque, tuba en continue de 250 m
  - Porter secours à une personne en milieu aquatique
- Epreuve théorique sous forme de QCM : règlementation BNSSA

### ■ Méthodes pédagogiques

Entraînement avec un maitre-nageur BPJEP ou BEESAN

- Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
- Parcours de sauvetage en palme, masque, tuba en continue de 250 m
- Porter secours à une personne en milieu aquatique

### ■ Moyens pédagogiques

- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation
- Entraînement piscine encadré par un formateur BPJEP ou BEESAN

### ■ Organisation de la formation

- 2 séances 1H30 / semaine sauf vacances scolaires pour apprentissage des épreuves éliminatoires de natation
- 10 h pour apprentissage théorique sur la réglementation

### ■ Modalités d'évaluation

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors des épreuves de natation et réglementation

### ■ Sanction

Certificat de compétences

### ■ Modalités et délais d'accès

Formation réalisable en inter/intra.

Intra nous contacter.

Inter : inscription en ligne possible jusqu'à 48h du début de la formation.

### ■ Maintien et actualisation des compétences

Tous les 5 ans pour BNSA

Tous les ans pour le PSE

### ■ Formation accessible aux personnes handicapées

Personne en situation de handicap, nous contacter.

### ■ Qualification des formateurs

Diplômé BPJEPS ou BEESAN

*Programme conforme au guide national de référence établi par le Ministère de l'Intérieur*

## Nous contacter

---



**“SERVIR”**

Comité des Secouristes Français Croix Blanche du Vaucluse  
Salle Respelido – Avenue Pablo Picasso 84700 Sorgues  
Tél : 04 90 48 10 17 - 06 72 14 63 02 – [www.croixblanche84.fr](http://www.croixblanche84.fr)